

# Sime Darby et l'accaparement de terres au Libéria

Les banques françaises qui financent l'accaparement des terres

FICHE D'INFORMATION | AVRIL 2013



**Friends of the Earth Europe**

for the people | for the planet | for the future

## Le cas Sime Darby

**L'entreprise Sime Darby, un des plus importants producteurs d'huile de palme, développe actuellement des plantations de palmiers à huile au Libéria, faisant ainsi disparaître des terres agricoles et des forêts, moyens de subsistance des communautés locales.**

**Le contrat de concessions de terres signé entre Sime Darby et le gouvernement du Libéria viole les principes de droits humains inscrits dans la loi du pays tout comme dans différentes conventions ratifiées par le gouvernement du Libéria. Les communautés affectées se sont organisées afin de demander à l'entreprise ainsi qu'au gouvernement du Libéria que leurs droits soient reconnus et que le contrat entre Sime Darby et le gouvernement soit renégocié de façon à ce qu'il soit conforme à ces principes de droits humains.**

**Sime Darby Plantation est la division agribusiness du groupe Sime Darby, un conglomérat basé en Malaisie, et il forme un des producteurs d'huile de palme les plus importants avec une production annuelle de 2.4 millions de tonnes, ce qui représente 6% de la production annuelle mondiale d'huile de palme brute.**

## Quelles sont les activités de Sime Darby au Libéria ?

- Le 23 juillet 2009, Sime Darby a signé un bail d'une durée de 63 ans avec le gouvernement du Libéria portant sur 311 187 hectares de terres connues comme la région de Gross Concession.
- Le gouvernement a donné son autorisation pour allouer ces terres "sans charges" à Sime Darby, à travers un accord stipulant que l'entreprise cultivera 220 000 hectares dans les 20 premières années du contrat.
- L'entreprise a convenu qu'elle paierait 5US\$ par hectare et par an pour les terres qu'elle cultive pour l'huile de palme et qui fournissent du travail à environ 30 000 personnes au Libéria.
- En 2010, Sime Darby a débuté ses opérations dans l'ouest du Libéria, en cultivant des terres pour la mise en place de pépinières.
- En 2011, l'entreprise a commencé à planter sa première plantation d'huile de palme, dans le District de Garwula, dans le Comté de Grand Cape Mount.
- En 2013, Sime Darby prévoit d'étendre ses activités vers de nouvelles régions qui lui ont été accordées par le contrat signé avec le gouvernement du Libéria.

## Sime Darby et l'accaparement de terres au Libéria

### Comment les communautés locales ont été affectées par les activités de Sime Darby au Libéria?

En août 2010<sup>2</sup>, Les Amis de la Terre Libéria, également connus comme le Sustainable Development Institute (SDI), a publié un rapport concernant les impacts de Sime Darby sur les moyens de subsistance des communautés du district de Garwula<sup>1</sup>. Les principaux résultats de ce rapport sont les suivants :

- Les exploitations agricoles et les terres cultivées, qui représentent les moyens de subsistance et d'alimentation des communautés locales, sont anéantis par la plantation de Sime Darby qui laisse très peu d'alternatives à ceux qui ne sont pas intégrés au sein de la main d'œuvre de l'entreprise.
- Au moment de la rédaction du rapport, aucune compensation n'avait été versée pour les terres dont s'est emparées l'entreprise. La seule compensation que les agriculteurs individuels et les familles ont reçue a été pour les récoltes qui ont été détruites mais le montant versé était largement insuffisant. L'entreprise va verser une compensation aux communautés pour les terres sacrées qu'elle a détruites mais pas aux agriculteurs individuels qui ont perdu leurs terres agricoles.
- Des zones forestières utilisées pour diverses pratiques culturelles ont également été détruites pour y planter des palmiers à huile.
- Dans l'une des nouvelles régions où Sime Darby veut étendre ses activités (dans les terres traditionnelles de la tribu Gorblii, dans le Comté de Bomi), les communautés locales ont arrêté de faire fonctionner les machines de l'entreprise car elles n'avaient pas été consultées ou n'ont pas eu l'opportunité de négocier avec Sime Darby. Cet événement a eu lieu après que l'analyse interne de Tropical Forest Trust ait été réalisée et publiée de manière privée. Selon un chef de tribu de la ville de Golidee, suite à cette action, tous les employés de cette tribu ont été licenciés. Les communautés ont demandé une série de dédommagements mais n'ont même pas reçu de réponse formelle avant que Sime Darby envoie des bulldozers dans les terres traditionnelles de la tribu Gorblii. Ces terres se situent dans la zone de l'ancienne plantation Guthrie, et Sime Darby semble croire qu'elle est exemptée d'entrer dans des négociations concernant le consentement libre, préalable et informé des communautés. Celles-ci n'ont jamais donné leur consentement formel pour les précédentes opérations dans la plantation de Guthrie, qui ne leur a apporté que très peu voire aucun bénéfices. A Gbarpolu, une visite récente d'un membre de la société civile locale a révélé une opposition locale établie et généralisée au projet. Des représentants d'organisations communautaires du District de Gbama ont raconté aux

chercheurs de terrain qu'après avoir vu les problèmes survenus dans le Comté de Grand Cape Mount, la première zone d'opération de Sime Darby, ils étaient préparés à entreprendre des actions directes de façon à empêcher l'entreprise d'entrer leur district.

### Comment l'environnement sera affecté par les activités de Sime Darby au Libéria?

Selon le propre rapport de Sime Darby intitulé « High Conservation Value Assessment report », une des concessions (District de Garwula, Comté de Grand Cape Mount) se compose de zones humides, de terres agricoles, et principalement de zones de forêts intactes. Elle abrite une grande variété d'espèces animales comme le chevrotaïn aquatique et le buffle africain, toutes deux protégées par la législation du Libéria. De nombreuses espèces d'oiseaux des bois et des plaines, tout comme des reptiles, y compris des crocodiles, se trouvent dans la région. Une autre concession (District de Bopolu District, Comté de Gbarpolu) possède également une importante couverture de forêt avec de larges surfaces de forêts primaires et secondaires<sup>2</sup>. Alors que Sime Darby a promis de préserver les forêts à haute valeur pour la conservation, il semble difficile d'imaginer comment la zone de concessions peut s'étendre sans la déforestation des forêts primaires et secondaires.

### Déclaration des communautés affectées au Libéria :

Dans une déclaration publiée en novembre 2012, plus de 150 représentants locaux, y compris des communautés affectées par les plantations de palmiers à huile de Sime Darby, ont déclaré que :<sup>3</sup>

- Aucune consultation n'a eu lieu avant que leurs terres soient occupées par Sime Darby
- Les communautés n'ont pas donné leur consentement pour donner leurs terres à Sime Darby
- Ce qui s'est passé dans le District de Garwula ne doit pas se reproduire ailleurs dans le pays

### Comment Sime Darby viole les droits humains?

Une analyse<sup>4</sup> du contrat entre Sime Darby et le gouvernement du Libéria révèle qu'il viole plusieurs principes de droits humains internationalement reconnus. Le Libéria a signé le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) et la Convention internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination raciale, ainsi

que de nombreux autres accords portant sur les droits humains. Le contrat viole les mesures stipulées dans ces conventions :

- En ne garantissant aucune protection pour les droits des communautés sur leurs terres ancestrales et les ressources naturelles
- En ne garantissant pas le principe de Consentement libre, préalable et informé
- En autorisant la relocalisation forcée des communautés si elles constituent un obstacle pour les activités de l'entreprise
- En autorisant la mise en danger de la sécurité alimentaire puisque l'entreprise n'a pas été mandatée afin de trouver des sources d'alimentation alternatives pour les membres de la communauté qui ont perdu leurs terres agricoles à cause des plantations

Les communautés locales accusent Sime Darby de violer spécifiquement le processus de Consentement libre, préalable et informé :

- En fournissant des informations incomplètes sur les zones de concession
- En ne fournissant aucune copie du contrat de concession
- En les trompant sur les bénéfices qu'elles pouvaient attendre si elles n'étaient pas embauchées
- En ne leur donnant que très voire pas de temps pour donner leur réponse
- En n'offrant aucune compensation ou des compensations inadaptées
- En ne donnant pas l'opportunité aux communautés de dire « non »<sup>5</sup>

Le Libéria est particulièrement vulnérable aux conflits liés à la terre en raison de sa récente histoire. Le panel d'experts de l'ONU sur le Liberia, travaillant sur la paix, le développement et la sécurité dans le pays, a recommandé un moratoire sur d'autres concessions de terres en attendant une clarification du processus d'attribution des terres. Par conséquent, les contrats de concessions ne prennent pas non plus en considération les recommandations de ce panel onusien <sup>6</sup>. Le rapport le plus récent du panel s'inquiète de la mise en place d'une nouvelle plantation de palmiers à huile, dans le Comté de Sinoe.

Selon le gouvernement, 81% de la population du Libéria est moyennement ou grandement vulnérable à l'insécurité alimentaire, sachant qu'une large proportion de la population n'est pas en mesure de faire valoir son droit à l'alimentation. Les plantations ont encore plus d'effets néfastes sur la sécurité alimentaire locale <sup>7</sup>.

## Violation des directives internationales pour les multinationales :

Sime Darby a également violé plusieurs directives internationales :

- La Table ronde pour une huile de palme durable et responsable (Roundtable on Sustainable Palm Oil – RSPO pour ses sigles en anglais) : les communautés ont initié une plainte auprès de la RSPO en 2011, déclarant que leurs droits avaient été bafoués par Sime Darby, opérant sur leurs terres ancestrales sans Consentement libre, préalable et informé. Les communautés sont ainsi parvenues à un accord sur certaines de leurs préoccupations et actuellement ont lieu des négociations entre les communautés affectées et Sime Darby. Néanmoins, la RSPO (dont Sime Darby est un membre fondateur) est une initiative volontaire et les négociations qui ont lieu en son sein ne résoudront en aucun cas les problèmes fondamentaux des contrats qui rendent les communautés vulnérables aux abus.
- Le Pacte Mondial des Nations unies, dont Sime Darby est signataire : il incite les entreprises à respecter et protéger les Droits de l'Homme, indépendamment des obligations de l'Etat <sup>8</sup>
- L'Organisation pour la coopération économique et le développement (OCDE) et ses Principes directeurs pour les entreprises multinationales : de façon similaire, elle stipulent que le « [r]espect des droits humains représente le standard international de conduite attendue de la part des entreprises, indépendamment des capacités ou de la volonté des Etats à appliquer leurs devoirs en matière de droits humains »<sup>9</sup>

*Représentants locaux de communautés affectées à travers le Libéria qui se rassemblent pour une photo finale lors de la conférence ayant eu lieu dans la ville de Bopolu en novembre 2012.*



## Comment les banques françaises financent Sime Darby ?

**Crédit Agricole S.A. (CASA)** est le deuxième groupe de banque de détail d'Europe. Sa filiale de gestion d'actifs est Amundi, détenue à 75% par le Crédit Agricole S.A. et à 25% par la Société Générale. Le Crédit Agricole est membre du Pacte Mondial des Nations unies.

**Société Générale S.A.** est la société mère de Lyxor Asset Management, une compagnie d'investissements basée en France. La Société Générale a adopté et soutient certaines initiatives volontaires de bonnes pratiques comme Pacte Mondial des Nations Unies.

La Société Générale est actionnaire à hauteur de 7.7 millions d'euro à travers Lyxor Asset Management, une filiale détenue à 100% par la Société Générale.

Le Crédit Agricole est actionnaire à hauteur de 4.45 millions d'euro à travers Amundi, détenue à 25% par le Crédit Agricole et 75% par la Société Générale.

### Demandes à Sime Darby :

- L'entreprise ne peut opérer sur les terres des communautés qu'après qu'elles aient donné leur consentement libre, préalable et informé ;
- Les communautés ne doivent pas être déplacées par les activités de Sime Darby ;
- Tous les membres de la communauté doivent bénéficier des plantations, et les bénéficiaires doivent leur être clairement exposés avant qu'un quelconque accord soit engagé ;
- Le droit du travail doit être respecté ;
- Les taux de compensation doivent être discutés avec les communautés avant d'engager un quelconque accord contractuel.

### Demandes aux banques françaises :

- Les banques françaises qui financent Sime Darby doivent utiliser leur influence afin de faire en sorte que les conflits actuels au Libéria soient résolus. Si ceci s'avère impossible, les banques françaises doivent vendre leurs actions dans l'entreprise.
- Les banques françaises doivent arrêter de financer des entreprises qui sont impliquées dans d'immenses projets de monocultures qui mènent souvent à des processus d'accaparement de terres et de déforestation. Elle doivent à la place rediriger leurs investissements vers les énergies renouvelables ou des projets qui promeuvent l'agro-écologie et la souveraineté alimentaire.

- Les banques françaises doivent mettre en place des politiques qui assurent que les entreprises au sein desquelles elles investissent respectent le principe international du Consentement libre, préalable et informé, tout comme les traités et conventions internationaux, notamment la Déclaration universelle des droits de l'Homme, afin de mettre fin à l'accaparement des terres, ainsi que les conventions internationales destinées à protéger les forêts et la biodiversité.

- 1 Uncertain Futures: The impacts of Sime Darby on communities in Liberia available at [foei.org/simedarby](http://foei.org/simedarby)
- 2 HCV Assessment for Sime darby plantation (liberia) inc Golakonneh and Garwula districts, Grand cape mount county (15,000 ha) [http://www.rspo.org/\\_v2/file/Summary%20Report%20for%20HCV%2015K.pdf](http://www.rspo.org/_v2/file/Summary%20Report%20for%20HCV%2015K.pdf)
- 3 Statement and Declaration by Affected Community Members from Sime Darby and Golden Veroleum Concessions Bopolu City, Gbarpolu County, November 29, 2012 available at [foei.org/simedarby](http://foei.org/simedarby)
- 4 Human rights-based analysis of the agricultural concession agreements between Sime Darby and Golden Veroleum and the Government of Liberia Tom Lomax, Forest Peoples Programme, December 2012 available at [foei.org/simedarby](http://foei.org/simedarby)
- 5 Forest Peoples Programme (2012), Sime Darby oil palm and rubber plantation in Grand Cape Mount county, Liberia, pp. 20-21. <http://www.forestpeoples.org/sites/fpp/files/publication/2012/11/liberia-sime-darby-document-fpp-website.pdf>
- 6 Final report of the UN Panel of Experts on Liberia submitted pursuant to paragraph 6(f) of Security Council resolution 1961, 7 December 2011 (UN Doc. S/2011/757) <http://www.securitycouncilreport.org/atf/ct/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/Liberia%20S2011%20757.pdf>
- 7 Balachandran et al (2012), Everyone must eat? Liberia, Food Security and Palm Oil, Paper presented at the International Conference on Global Land Grabbing II, October 17-19, 2012, available at: <http://www.cornell-landproject.org/download/landgrab2012papers/balachandran.pdf>
- 8 <http://www.unglobalcompact.org/AboutTheGC/TheTenPrinciples/principle1.html>
- 9 OECD (2011), OECD Guidelines for Multinational Enterprises, OECD Publishing. p. 32 <http://dx.doi.org/10.1787/9789264115415-en>

### Plus d'information ici :

Sime Darby and landrabs in Liberia : [www.foei.org/en/media/resources-for-journalists/sime-darby-and-landgrabs-in-liberia](http://www.foei.org/en/media/resources-for-journalists/sime-darby-and-landgrabs-in-liberia)

« Huile de palme : vivre ou conduire il faut choisir » : [www.amisdelaterre.org/Huile-de-palme-vivre-ou-conduire.html](http://www.amisdelaterre.org/Huile-de-palme-vivre-ou-conduire.html)

*A gauche : les communautés du Comté de Gbarpolu discutent de leurs impressions concernant les plantations d'huile de palme lors d'une conférence entre communautés affectées dans la ville de Bopolu en novembre 2012.*

*A droite : la marche des communautés de Grand Cape Mount dans la plantation, avec des membres de la communauté du Comté de Gbarpolu dont 51% des terres ont été allouées à Sime Darby. Comté de Grand Cape Mount, 2012.*



Les Amis de la Terre Europe font campagne pour des sociétés durables et justes, ainsi que pour la protection de l'environnement, et rassemblent plus de 30 organisations nationales qui comptent des centaines de groupes locaux, et font partie du plus grand réseau environnemental mondial, les Amis de la Terre International.



Les Amis de la Terre Europe ont reçu le soutien de l'Union Européenne pour cette publication. Le contenu de cette publication relève entièrement de la responsabilité de ses auteurs, et n'est pas nécessairement le reflet des positions officielles de la Commission européenne.

### Les Amis de la Terre Europe

Mundo-b building, Rue d-Edimbourg 26,  
1050 Bruxelles, Belgique  
tél: +32 2 893 1000 fax: +32 2 893 1035  
e: [info@foeeurope.org](mailto:info@foeeurope.org) [www.foeeurope.org](http://www.foeeurope.org)

Sylvain Angerand :  
[sylvain.angerand@amisdelaterre.org](mailto:sylvain.angerand@amisdelaterre.org)